

# PROCEDURE DE CANDIDATURE EN LICENCE 2, LICENCE 3, BUT ET MASTER ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Vous êtes de nationalité turque (ou un ressortissant d'un pays hors UE et vous résidez en Turquie) et vous souhaitez candidater à l'une des formations suivantes :

- Licence 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> année
- BUT
- Master 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année

Pour trouver votre formation, consultez le catalogue des formations (vert) sur le site de Campus France Turquie : [www.turquie.campusfrance.org](http://www.turquie.campusfrance.org)

La procédure d'inscription Campus France est dématérialisée. La plateforme EEF PASTEL vous permet de candidater aux formations des établissements supérieurs connectés qui auront accès à votre dossier Campus France. **Pour les établissements non-connectés, veuillez vous renseigner directement auprès de l'établissement pour connaître leur procédure de candidature.**

## DATE LIMITE :

Vous devez impérativement terminer toutes les étapes de votre candidature : **avant le 30 décembre 2024.**

Nous vous invitons à consulter le **guide à votre disposition** pour votre candidature en ligne.

**1) Inscription en ligne et sélection des programmes auxquels vous voulez candidater** (suivez les instructions du guide) sur le site de Campus France Turquie : [www.turquie.campusfrance.org](http://www.turquie.campusfrance.org)

Vous devez impérativement valider vos candidatures aux programmes pour lesquels vous souhaitez postuler **jusqu'au 30 décembre 2024.**

Vous pouvez **choisir jusqu'à 7 programmes de formation.**

**2) Les frais d'inscription**

Vous devez vous acquitter **des frais de 170 Euros** jusqu'au 30 décembre 2024 pour la validation de votre dossier.

**Banque : TEB**

**IBAN (Compte Euro) : TR55 0003 2000 0000 0048 7585 03**

**Bénéficiaire/Alıcı : Fransa Büyükelçiliği**

**IMPORTANT : N'oubliez pas d'indiquer lors du paiement votre nom, prénom et votre numéro Campus France commençant par TR. Lors de l'envoi des documents, veillez à envoyer aussi le bordereau de paiement.**

**Veillez effectuer le paiement directement auprès d'une agence de la banque TEB (même si vous n'avez pas de compte dans cette banque, de plus vous ne paierez pas de frais bancaires si vous payez directement dans une agence TEB)**

**La traduction du bordereau de paiement n'est pas nécessaire**

**Frais Campus France : 170 Euros**

### **3) Documents requis pour la constitution de votre dossier :**

**Vous devez jusqu'au 30 décembre 2024 apporter les documents ci-dessous aux vigiles de l'Institut Français concerné (Ankara, Istanbul ou Izmir) sans rendez-vous OU les envoyer par voie postale à l'adresse de votre espace Campus France de rattachement indiquée à la fin de ce guide.**

**IMPORTANT** : Les documents doivent être traduits en français par un traducteur assermenté et la version en turc doit être également fourni (il n'est pas nécessaire de les faire certifier par un notaire) Seuls les documents en anglais seront acceptés uniquement si vous postulez à une formation dispensée en anglais.

- **La photocopie de votre carte d'identité** - La traduction de ce document n'est pas nécessaire
- **Le bordereau de paiement de la banque TEB justifiant que vous avez payé les frais EEF** - La traduction de ce document n'est pas nécessaire
- **Vos diplômes**
  - ✓ Si vous êtes encore étudiant : votre diplôme de fin d'études secondaires et votre certificat de scolarité
  - ✓ Si vous êtes diplômé : vos diplômes de l'enseignement supérieur
- **Vos relevés de notes :**
  - ✓ Si vous êtes étudiant ou diplômé : vos relevés de notes de vos études supérieures
  - ✓ Si vous postulez à une licence 2 : votre relevé de notes de la dernière année de lycée ou les résultats aux épreuves pour les titulaires d'un baccalauréat

- **Un test de langue attestant votre niveau en français conforme aux prérequis des établissements auxquels vous candidatez : DELF B2, DALF C1 ou C2, TCF ou TEF**

Pour les tests de langues, veuillez contacter les services des cours de l'Institut français de votre région :

[kurslar.ankara@ifturquie.org](mailto:kurslar.ankara@ifturquie.org) ; [kurslar.istanbul@ifturquie.org](mailto:kurslar.istanbul@ifturquie.org) ; [kurslar.izmir@ifturquie.org](mailto:kurslar.izmir@ifturquie.org)

- ✓ **Pour les formations dispensées en anglais, veuillez-vous référer aux prérequis des établissements pour connaître le test d'anglais demandé.**

Tous les relevés de notes et diplômes téléchargés doivent être officiels, les documents téléchargés directement à partir du site de votre école ne sont pas acceptés. Les relevés de notes doivent être signés, tamponnés, avec signature électronique ou codées QR.

Les documents téléchargés du site E-devlet sont acceptés cependant, ceux-ci doivent également être soumis avec leurs traductions assermentées.

#### **Cas d'exemptions de test de français :**

- Les titulaires du Baccalauréat
  - Les ressortissants des pays francophones dont la langue officielle est le français : *Bénin, Burkina Faso, Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Conakry, Mali, Niger, Sénégal, Togo*. Pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire, en majeure partie, dans un établissement francophone.
- **Documents facultatifs :** vous pouvez ajouter à votre dossier des lettres de recommandation, certificats de langues, certificats de stages ou tout autre document qui peuvent justifier votre parcours académique et/ou professionnel.

#### **4) Entretien**

**Vous serez convoqué à un entretien en ligne via ZOOM** par votre espace Campus France de rattachement à partir du 30 décembre 2024 jusqu'au 5 mars 2025. Le conseiller Campus France vous posera des questions sur votre parcours et vos projets. L'entretien durera environ 20 minutes. L'entretien concerne seulement les candidats individuels et non pas les candidats des lycées francophones et/ou français. Si vous n'êtes pas convoqué jusqu'au **5 mars 2025** veuillez contacter votre espace Campus France.

#### **5) Validation du dossier**

Après l'entretien, votre dossier sera validé et envoyé par l'espace Campus France aux établissements choisis. Les établissements vous répondront au plus tard le 30 avril 2025.

**Après avoir reçu une admission, vous devez valider sur la plateforme votre choix définitif avant le 31 mai 2025.**

Après cette validation, vous pouvez commencer vos démarches de demande de visa au plus tôt 3 mois avant le début de la formation. La période estivale pour la demande de visa étant très

chargée, veuillez à ne pas tarder pour faire votre demande de visa.

## **CAMPUS FRANCE TURQUIE**

[www.turquie.campusfrance.org](http://www.turquie.campusfrance.org)

### **Campus France Ankara**

**Adresse :** Fransız Kültür Merkezi / Ankara, Konrad Adenauer Caddesi No: 30, Sancak Mah., Yıldız / ANKARA

**e-mail :** [campusfrance.ankara@ifturquie.org](mailto:campusfrance.ankara@ifturquie.org)

### **Campus France Istanbul**

**Adresse:** Fransız Kültür Merkezi / Istanbul, Fransa Konsoloslugu, Istiklal Caddesi No : 4, Taksim / ISTANBUL

**e-mail :** [campusfrance.istanbul@ifturquie.org](mailto:campusfrance.istanbul@ifturquie.org)

### **Campus France Izmir**

**Adresse :** Fransız Kültür Merkezi / Izmir, Cumhuriyet Bulvarı No:152, Alsancak / IZMIR

**e-mail :** [campusfrance.izmir@ifturquie.org](mailto:campusfrance.izmir@ifturquie.org)